



Module 1

Direction d'entreprise

(bases de l'économie d'entreprise, gestion, planification
opérationnelle et budgétisation)

du **05. FEV. 2014**

Gestionnaire d'entreprise diplômée de la branche automobile
Gestionnaire d'entreprise diplômé de la branche automobile

Module 1 - direction d'entreprise

Identification du module

Prérequis: Diplôme professionnel reconnu ou prérequis équivalents

Compétences
opérationnelles:

Les gestionnaires d'entreprise diplômés de la branche automobile sont capables:

- de concevoir une stratégie réaliste comme base du succès de l'entreprise
- de définir la stratégie commerciale d'un garage automobile dans un business plan décrivant les objectifs, les ressources et l'organisation
- de condenser le business plan en indices de performances
- d'acquérir des moyens financiers auprès des banques et/ou investisseurs
- de réaliser des analyses SWOT et des analyses des risques pour la branche automobile et le marché financier
- d'élaborer une politique d'entreprise à savoir effectuer des analyses environnementales et de l'entreprise et formuler sur cette base une vision, un schéma directeur et les politiques fonctionnelles nécessaires par exemple la politique marketing, du personnel et financière
- de déduire de cette stratégie (schéma directeur) des principes adaptés, réalisables et spécifiques à la branche pour la collaboration et les actions de l'entreprise
- d'évaluer un site pour l'entreprise et des terrains et biens immobiliers adaptés
- de planifier une nouvelle construction ou une rénovation
- de concevoir un projet de construction conformément aux directives en matière de protection du travail, de la santé et contre le bruit et aux exigences du processus de travail
- de surveiller la progression des travaux et le respect des délais et des contraintes
- de créer une infrastructure salubre et efficace

Preuve de compétence: Examen écrit
Durée: 120 minutes
Il faut obtenir 80% du nombre de points maximum pour réussir l'examen de module.

Répétition: Le module peut être répété deux fois.

Reconnaissance: Les participants apportant une attestation de compétence reçoivent un certificat. Le certificat est reconnu comme condition d'admission à l'examen final.

Annexe: Référence aux compétences d'action avec objectifs évaluateurs

Durée de l'apprentissage: 32 / 24 / 24 (80) heures

Durée de validité: 5 ans

Identification du fournisseur

Fournisseur: Union professionnelle suisse de l'automobile (UPSA), Wölflistrasse 5,
Case postale 64, 3000 Berne 22, tél. 031/307 15 15, fax 031/307 15 16

Forme de l'offre: Cours en journée, le soir ou hebdomadaires

Remarques: Aucune

Berne, 05.02.2014 / JF

G:\AWB\NICHT_ARCHIVIEREN\Vorgabedoku-HBB\HFP\Betriebswirt\HFP-Module\Modul 1 HFP_FRE.doc